



VOTRE PROPOSITION DE SEMINAIRE 2026

DICKSON



**PERMA
SOCIAL.
CLUB** 
Ecotourisme & Permaculture

CÔTÉ : MER - TERRE - VIGNES

INTRODUCTION

DICKSON

**PERMA
SOCIAL.
CLUB**
Ecotourisme & Permaculture



Afin de répondre à l'ensemble de vos besoins, nous avons repéré quatre lieux alliant confort, convivialité et dépaysement. Tous disposent d'espaces adaptés à votre réunion plénière et offrent un environnement idéal pour prolonger la journée autour d'activités ludiques, d'espaces extérieurs de qualité et accessibles. Ces domaines constituent un cadre privilégié pour favoriser les échanges et la cohésion de vos équipes.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE : 8H30-18H00

- 8h30 à 9h00 : Accueil et petit déjeuner
- 9h00-11h00 : Réunion plénière
- 11h à 12h : Apéritif et jeux
- 12h à 14h : Déjeuner
- 14h à 16h : Challenge fun, ludique et convivial
- 16h à 17h30 : Temps libre

Un programme avec trois option : Terre, Mer et Vignes

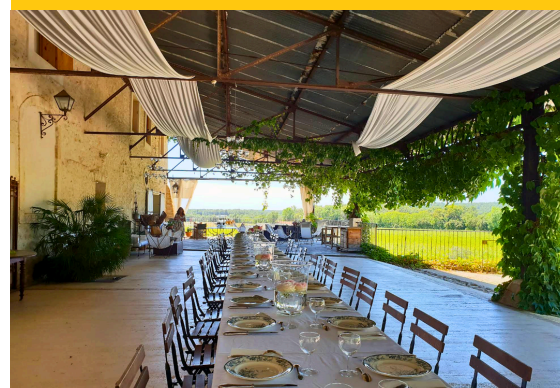
Côté Mer
Laissez-vous séduire par l'appel du large avec une parenthèse maritime. Une plage privative, avec des saveurs méditerranéennes : vivez des moments conviviaux dans un cadre idyllique et de découverte des richesses de la Méditerranée.

Côté Terre

Découvrez l'authenticité de nos terroirs à travers une immersion au cœur des paysages gardois. Immersion dans un lieu typiquement local vous permettront de vous connecter en équipe et à l'âme de la région.

Côté Vignes

Vous voici au cœur d'un domaine familial viticole. Entourés des paysages et des secrets de la vigne, savourez des vins du domaine, pendant votre temps de cohésion en équipe





Domaine Le Sauvage

date disponible uniquement le 09/09

À seulement 45 minutes de Montpellier, découvrez un domaine de caractère situé au cœur du Parc Naturel Régional de Camargue, sur plus de 2 000 hectares de nature préservée. Entre étendues sauvages, horizons infinis et paysages emblématiques de la Camargue, ce lieu unique invite à vivre un séminaire hors du temps, dans un cadre aussi élégant que dépaysant.

Réunion plénière, vastes espaces extérieurs, activités de cohésion et déjeuner les pieds dans le sable sur la plage privative du domaine s'intègrent naturellement dans cet environnement exceptionnel. Entre authenticité camarguaise et art de vivre méditerranéen, tous les ingrédients sont réunis pour offrir à vos équipes une expérience mémorable, propice aux échanges, à l'inspiration et à la cohésion.

8h30-9h00 Accueil et petit-déjeuner

À votre arrivée sur les lieux, pour bien commencer la journée, vous serez accueillis avec des viennoiseries et boissons chaudes et fraîches (thés, cafés et jus de fruit). Vous pourrez déguster ces mets dans la salle prévue pour la réunion, ou aller profiter des extérieurs avant celle-ci.

9h00 - 11h00 Réunion plénière

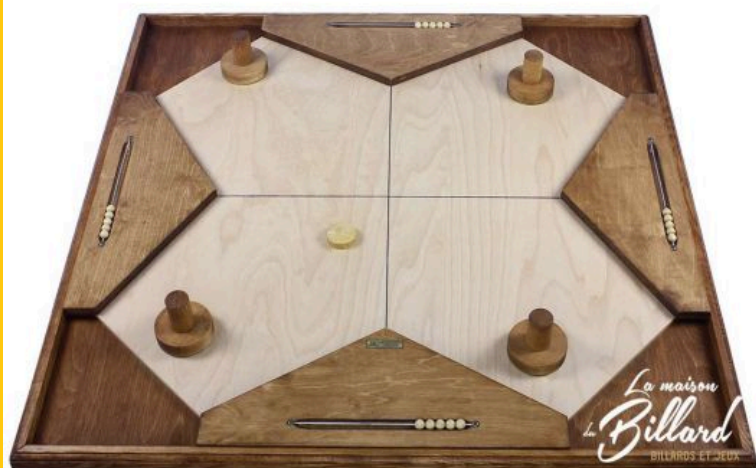
Profitez d'un temps dédié à votre réunion d'équipe dans la "salle plénière" pouvant accueillir jusqu'à 200 participants. Entièrement équipée (vidéoprojecteur, écran, sonorisation, paperboard), elle s'adapte à vos objectifs grâce à différentes configurations possibles : théâtre, classe, U ou sur mesure.

11h00-11h15 : Accès à la plage

Pour rejoindre la plage, les participants emprunteront des chariots tractés accompagnés par les équipes du domaine.

Bien plus qu'un simple transfert, ce parcours au cœur des paysages camarguais offre un moment convivial et une immersion authentique dans l'esprit des lieux et participe pleinement à l'expérience proposée. Un moment dépaysant qui marque les esprits dès les premiers instants.





12h30-13h45 Déjeuner

L'Original, restaurateur à Montpellier propose une ambiance chaleureuse et met à l'honneur une cuisine méditerranéenne généreuse, élaborée à partir de produits frais et de saison. Tous leurs plats sont faits maison, avec une attention particulière portée à la qualité des ingrédients et à l'authenticité des saveurs et leur équipe vous accueille avec plaisir pour vous faire partager un moment de convivialité et de gourmandise.

OPTION 1

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL

Viennoiseries
Corbeille de fruits de saison
Boissons chaudes : Café, Thé, Café au lait,
Jus faits maison

COCKTAIL & AMUSES-BOUCHES

- Œuf mimosa revisité au thon
- Mini brochette : tomate, mozzarella, basilic frais & pesto
- Bouchée de patate douce & fromage aux herbes
- Toast pain d'épices, tapenade d'olive noire aux figues
- Brick à la viande hachée, pommes de terre & fromage
- Tartinades maison :
 - Caviar d'aubergine
 - Houmous à la betterave
 - Rillettes de sardines au fromage

Boissons fraîches :

Eau plate, Eau gazeuse, Eau parfumée, Citronnade maison

PLAT PRINCIPAL

- Méchoui d'agneau (100g/per, cuit)
- Pignons de poulet (1 pilon / personne)

ACCOMPAGNEMENTS

- Riz basmati parfumé
- Purée de pommes de terre
- Légumes de saison

BAR À BOISSONS

Vin local bio (1 bouteille pour 3 personnes)
jus et boissons fraîches

DESSERTS

Cheesecake aux fruits rouges

Services inclus :
Installation, Service, Matériel

OPTION 2

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL

Viennoiseries
Corbeille de fruits de saison
Boissons chaudes : Café, Thé, Café au lait,
Jus faits maison

COCKTAIL & AMUSES-BOUCHES

- Œuf mimosa revisité au thon
- Mini brochette : tomate, mozzarella, basilic frais & pesto
- Bouchée de patate douce & fromage aux herbes
- Toast pain d'épices, tapenade d'olive noire aux figues
- Brick à la viande hachée, pommes de terre & fromage
- Tartinades maison :
 - Caviar d'aubergine
 - Houmous à la betterave
 - Rillettes de sardines au fromage

Boissons fraîches :

Eau plate, Eau gazeuse, Eau parfumée, Citronnade maison

BUFFET DINATOIRE: BAR À BROCHETTES (5 pièces/personne, 50g/brochette)

- Brochette de bœuf mariné
- Brochette de poulet mariné
- Kefta – viande hachée mariné
- Seiche à la persillade
- Crevettes mariné

ACCOMPAGNEMENTS

- Brochettes végétariennes (100 g)
- Taboulé frais maison

BAR À BOISSONS

Vin local bio (1 bouteille pour 3 personnes)
jus et boissons fraîches

DESSERTS

Cheesecake aux fruits rouges

Services inclus :
Installation, Service, Matériel





OPTION 1 - ACTIVITÉ COHESION KOH-LANTA

14h-16h Activité de cohésion

Inspiré de l'univers "Challenge Koh-Lanta"

L'après-midi, vos collaborateurs participeront à un challenge de cohésion inspiré de l'univers Koh-Lanta : préparez-vous à vivre une aventure collective riche en défis, en rebondissements et en bonne humeur !

Répartis en équipes, les participants devront relever une série de 4 épreuves ludiques mêlant réflexion, communication, adresse et esprit d'équipe. **Ces 4 épreuves seront choisies au préalable par le client lors d'un rendez-vous en visio avec le créateur/animateur du jeu.**

Accessible à tous, elle constitue un excellent levier pour renforcer les liens entre collaborateurs tout en partageant un moment fédérateur et mémorable.

Ce challenge plonge les participants dans une expérience immersive où chaque équipe devra faire preuve d'audace, de créativité et d'esprit d'entraide pour avancer dans l'aventure. Entre moments de réflexion, défis surprenants et dynamique de groupe, cette activité promet un savant équilibre entre fun, énergie et cohésion.

POINTS FORTS

- **Soft skills** : Au-delà du jeu, cette expérience constitue un véritable terrain d'expression et de développement des soft skills. Communication, écoute active, coopération, stratégie et négociation, capacité d'adaptation, gestion de l'information, prise de décision collective, confiance mutuelle et résolution de problèmes seront mobilisées tout au long des épreuves.
- **Complémentarité** : Chaque défi a été imaginé pour révéler les complémentarités au sein des équipes et encourager l'intelligence collective dans un cadre ludique et bienveillant.
- **Expérience** : Pensé et conçu sur mesure par un spécialiste du team building fort de plus de 15 ans d'expérience, ce challenge s'appuie sur une véritable expertise de l'animation et de la dynamique des équipes
- **Customisé** : Loin des activités standardisées, chaque expérience est adaptée aux objectifs du groupe afin de créer un moment engageant, fédérateur et porteur de sens pour les participants.

Des rafraîchissements seront en libre service tout au long de l'après-midi.

16h15-17h30 Temps libre

Profitez de ce moment pour vous retrouver en équipe, profiter des lieux, des jeux et d'une boisson avant de rentrer après une journée conviviale.



OPTION PRÉMIUM : Côté mer (Hérault) à Palavas

- Palais des congrès
- Le phare
- Plage réservée



OPTION 2 - ACTIVITÉ OLYMPIADE

14h-16h Activité Olympiades

L'après-midi, vos collaborateurs s'affronteront dans une olympiade team building alliant sport, réflexion et esprit d'équipe. Préparez-vous à vivre une expérience collective où défis physiques et coopératifs se mêlent pour créer des moments forts en émotions et en cohésion.

Répartis en équipes, les participants enchaîneront une série de **7 épreuves variées pour stimuler l'agilité, la créativité, la compétitivité et l'intelligence collective.**

Accessible à tous, cette activité constitue un levier convivial et puissant pour renforcer les liens entre collaborateurs, tout en partageant un moment fédérateur et mémorable.

Lors de ce challenge de 2h, les participants vivent une expérience où coordination et esprit d'entraide seront les clés du succès. Entre les défis physiques, épreuves de réflexion et moments de collaboration, cette olympiade promet un savant équilibre entre compétition saine, fun et cohésion.

POINTS FORTS

- **Équilibre** : Une alternance intelligente entre épreuves physiques (agilité, précision, force collective) et défi mentaux (réflexion, mémoire) pour solliciter toutes les facettes de vos équipes.
- **Diversité** des défis : Des activités variées qui stimulent l'adresse, la coordination, la créativité et la prise de décision collective, garantissant l'engagement de tous les profils.
- **Cohésion** renforcée : Chaque épreuve est conçue pour révéler les complémentarités et favoriser l'intelligence collective dans un cadre ludique et bienveillant.
- **Accessible** et adaptable : Des défis modulables en difficulté pour s'adapter à tous les niveaux, avec un encadrement professionnel pour une expérience fluide et sécurisée.
- **Expérience immersive** : Ce format s'appuie sur une expertise éprouvée en animation et en dynamique de groupe.

16h15-17h30 Temps libre

Profitez de ce moment pour vous retrouver en équipe, profiter des lieux, des jeux et d'une boisson fraîche avant de rentrer après une journée conviviale et joyeuse.



OPTION PRÉMIUM : Côté mer (Hérault) à Palavas

- Palais des congrès
- Le phare
- Plage réservée



Domaine de Christin à Sommières

À seulement 40 minutes de Montpellier, découvrez un domaine de caractère niché dans la campagne gardoise, entre Montpellier et Nîmes. Dans une ambiance chaleureuse et authentique, ce lieu conjugue parfaitement travail, détente et convivialité. Réunion plénière, vastes espaces extérieurs, grande piscine accessible, activités fédératrices et déjeuner de qualité composent les ingrédients d'une journée propice aux échanges et à la cohésion des équipes.

8h30-9h00 Accueil et petit-déjeuner

À votre arrivée sur les lieux, pour bien commencer la journée, vous serez accueillis avec des viennoiseries, fruits de saison et boissons chaudes et fraîches (thés, cafés et jus de fruit). Vous pourrez déguster ces mets dans la salle prévue pour la réunion, ou aller profiter des extérieurs avant celle-ci.

9h00 - 11h00 Réunion plénière

Ce temps du programme est dédié à votre réunion d'équipe. Pour l'occasion, la salle climatisée « Rêverie », aménagée en configuration théâtre sera mise à votre disposition de 8h30 à 18h00 afin de vous offrir un cadre confortable et propice à vos échanges.

11h15 - 12h30 Apéritif et jeux

Après votre réunion, vous partagerez un moment convivial autour d'une sélection de boissons locales : jus, bière artisanale et vins produits sur le territoire de l'Hérault, accompagnés de pièces salées gourmandes telles que des falafels, des crevettes, des crudités, des navettes ou encore des muffins.

Vous pourrez également profiter des extérieurs, piscine, terrain de volley, table de ping-pong, 4 terrains de pétanques et 200 boules mises à disposition, et des jeux en bois qui auront été installés. Les sportifs et amateurs de pétanque pourront s'y donner à cœur joie et utiliser les espaces prévus à cet effet.





12h30-13h45 Déjeuner

L'Original, restaurateur à Montpellier propose une ambiance chaleureuse et met à l'honneur une cuisine méditerranéenne généreuse, élaborée à partir de produits frais et de saison. Tous leurs plats sont faits maison, avec une attention particulière portée à la qualité des ingrédients et à l'authenticité des saveurs et leur équipe vous accueille avec plaisir pour vous faire partager un moment de convivialité et de gourmandise.

OPTION 1

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL

Viennoiseries
Corbeille de fruits de saison
Boissons chaudes : Café, Thé, Café au lait,
Jus faits maison

COCKTAIL & AMUSES-BOUCHES

- Œuf mimosa revisité au thon
- Mini brochette : tomate, mozzarella, basilic frais & pesto
- Bouchée de patate douce & fromage aux herbes
- Toast pain d'épices, tapenade d'olive noire aux figues
- Brick à la viande hachée, pommes de terre & fromage
- Tartinades maison :
 - Caviar d'aubergine
 - Houmous à la betterave
 - Rillettes de sardines au fromage

Boissons fraîches :
Eau plate, Eau gazeuse, Eau parfumée,
Citronnade maison

PLAT PRINCIPAL

- Méchoui d'agneau (100g/per, cuit)
- Pilon de poulet (1 pilon / personne)

ACCOMPAGNEMENTS

- Riz basmati parfumé
- Purée de pommes de terre
- Légumes de saison

BAR À BOISSONS

Vin local bio (1 bouteille pour 3 personnes)
et boissons fraîches

DESSERTS

Cheesecake aux fruits rouges

Services inclus :
Installation, Service, Matériel

OPTION 2

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL

Viennoiseries
Corbeille de fruits de saison
Boissons chaudes : Café, Thé, Café au lait,
Jus faits maison

COCKTAIL & AMUSES-BOUCHES

- Œuf mimosa revisité au thon
- Mini brochette : tomate, mozzarella, basilic frais & pesto
- Bouchée de patate douce & fromage aux herbes
- Toast pain d'épices, tapenade d'olive noire aux figues
- Brick à la viande hachée, pommes de terre & fromage
- Tartinades maison :
 - Caviar d'aubergine
 - Houmous à la betterave
 - Rillettes de sardines au fromage

Boissons fraîches :
Eau plate, Eau gazeuse, Eau parfumée,
Citronnade maison

BUFFET DINATOIRE: BAR À BROCHETTES (5 pièces/personne, 50g/brochette)

- Brochette de bœuf mariné
- Brochette de poulet mariné
- Kefta – viande hachée mariné
- Seiche à la persillade
- Crevettes mariné

ACCOMPAGNEMENTS

- Brochettes végétariennes (100 g)
- Taboulé frais maison

BAR À BOISSONS

Vin local bio (1 bouteille pour 3 personnes)
et boissons fraîches

DESSERTS

Cheesecake aux fruits rouges

Services inclus :
Installation, Service, Matériel



14h-16h Activité de cohésion

Inspiré de l'univers "Challenge Koh-Lanta"

L'après-midi, vos collaborateurs participeront à un challenge de cohésion inspiré de l'univers Koh-Lanta : préparez-vous à vivre une aventure collective riche en défis, en rebondissements et en bonne humeur !

Répartis en équipes, les participants devront relever une série de 4 épreuves ludiques mêlant réflexion, communication, adresse et esprit d'équipe. **Ces 4 épreuves seront choisies au préalable par le client lors d'un rendez-vous en visio avec le créateur/animateur du jeu.**

Accessible à tous, elle constitue un excellent levier pour renforcer les liens entre collaborateurs tout en partageant un moment fédérateur et mémorable.

Ce challenge plonge les participants dans une expérience immersive où chaque équipe devra faire preuve d'audace, de créativité et d'esprit d'entraide pour avancer dans l'aventure. Entre moments de réflexion, défis surprenants et dynamique de groupe, cette activité promet un savant équilibre entre fun, énergie et cohésion.

OU

14h-16h Activité Olympiades

L'après-midi, vos collaborateurs s'affronteront dans une olympiade team building alliant sport, réflexion et esprit d'équipe. Préparez-vous à vivre une expérience collective où défis physiques et coopératifs se mêlent pour créer des moments forts en émotions et en cohésion.

Répartis en équipes, les participants enchaîneront une série de **7 épreuves variées pour stimuler l'agilité, la créativité, la compétitivité et l'intelligence collective.**

Accessible à tous, cette activité constitue un levier convivial et puissant pour renforcer les liens entre collaborateurs, tout en partageant un moment fédérateur et mémorable.

Lors de ce challenge de 2h, les participants vivent une expérience où coordination et esprit d'entraide seront les clés du succès. Entre les défis physiques, épreuves de réflexion et moments de collaboration, cette olympiade promet un savant équilibre entre compétition saine, fun et cohésion.

Des rafraîchissements seront en libre service tout au long de l'après-midi.

16h15-17h30 Temps libre

Profitez de ce moment pour vous retrouver en équipe, profiter des lieux, des jeux et d'une boisson fraîche avant de rentrer après une journée conviviale et joyeuse.



Domaine de BUZARENS

À seulement 20 minutes de Montpellier, le Domaine vous accueille dans un véritable écrin de verdure, au cœur d'un environnement paisible offrant une magnifique vue sur les vignes. Propice à la réflexion et aux moments de partage, ce lieu de caractère à l'ambiance élégante et chaleureuse allie le charme authentique d'un mas traditionnel au confort nécessaire à la réussite de votre séminaire. Salle de réunion équipée, espaces extérieurs aménagés, terrasse ombragée, activités de cohésion et déjeuner de qualité s'intègrent harmonieusement dans ce cadre naturel préservé. Un lieu idéal pour conjuguer travail, convivialité et déconnexion, tout en renforçant la cohésion de vos équipes.

8h30-9h00 Accueil et petit-déjeuner

À votre arrivée sur les lieux, pour bien commencer la journée, vous serez accueillis avec des viennoiseries, fruits de saison et boissons chaudes et fraîches (thés, cafés et jus de fruit). Vous pourrez déguster ces mets dans la salle prévue pour la réunion, ou aller profiter des extérieurs avant celle-ci.

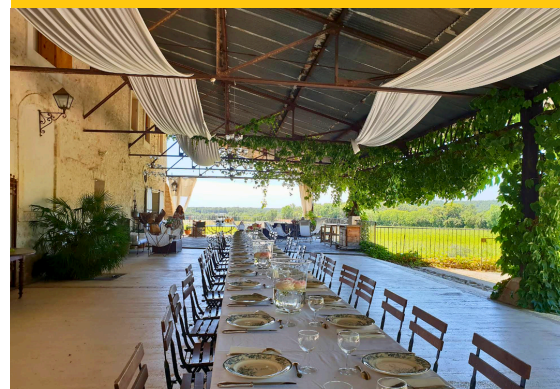
9h00 - 11h00 Réunion plénière

Ce temps du programme est prévu pour que vous puissiez réaliser votre réunion d'équipe. Pour cela, une terrasse aménagée en théâtre avec vue sur les vignes (mais qui peut être fermée si nécessaire) et avec un écran géant sera mise à votre disposition.

11h15 - 12h30 Apéritif et jeux

Après votre réunion et à l'ombre des pins, vous partagerez un moment convivial autour d'une sélection de boissons locales : jus, bière artisanale et vins produits sur le territoire de l'Hérault, accompagnés de pièces salées gourmandes telles que des falafels, des crevettes, des crudités, des navettes ou encore des muffins.

Vous pourrez également profiter des extérieurs et des jeux en bois qui auront été installés. Les amateurs de pétanque pourront ramener leurs boules et utiliser le terrain prévu à cet effet.





12h30-13h45 Déjeuner

L'Original, restaurateur à Montpellier propose une ambiance chaleureuse et met à l'honneur une cuisine méditerranéenne généreuse, élaborée à partir de produits frais et de saison. Tous leurs plats sont faits maison, avec une attention particulière portée à la qualité des ingrédients et à l'authenticité des saveurs et leur équipe vous accueille avec plaisir pour vous faire partager un moment de convivialité et de gourmandise.

OPTION 1

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL

Viennoiseries
Corbeille de fruits de saison
Boissons chaudes : Café, Thé, Café au lait,
Jus faits maison

COCKTAIL & AMUSES-BOUCHES

- Œuf mimosa revisité au thon
- Mini brochette : tomate, mozzarella, basilic frais & pesto
- Bouchée de patate douce & fromage aux herbes
- Toast pain d'épices, tapenade d'olive noire aux figues
- Brick à la viande hachée, pommes de terre & fromage
- Tartinades maison :
 - Caviar d'aubergine
 - Houmous à la betterave
 - Rillettes de sardines au fromage

Boissons fraîches :

Eau plate, Eau gazeuse, Eau parfumée, Citronnade maison

PLAT PRINCIPAL

- Méchoui d'agneau (100g/per, cuit)
- Pilons de poulet (1 pilon / personne)

ACCOMPAGNEMENTS

- Riz basmati parfumé
- Purée de pommes de terre
- Légumes de saison

BAR À BOISSONS

Vin local bio (1 bouteille pour 3 personnes) et boissons fraîches

DESSERTS

Cheesecake aux fruits rouges

Services inclus :
Installation, Service, Matériel

OPTION 2

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL

Viennoiseries
Corbeille de fruits de saison
Boissons chaudes : Café, Thé, Café au lait,
Jus faits maison

COCKTAIL & AMUSES-BOUCHES

- Œuf mimosa revisité au thon
- Mini brochette : tomate, mozzarella, basilic frais & pesto
- Bouchée de patate douce & fromage aux herbes
- Toast pain d'épices, tapenade d'olive noire aux figues
- Brick à la viande hachée, pommes de terre & fromage
- Tartinades maison :
 - Caviar d'aubergine
 - Houmous à la betterave
 - Rillettes de sardines au fromage

Boissons fraîches :

Eau plate, Eau gazeuse, Eau parfumée, Citronnade maison

BUFFET DINATOIRE: BAR À BROCHETTES (5 pièces/personne, 50g/brochette)

- Brochette de bœuf mariné
- Brochette de poulet mariné
- Kefta – viande hachée mariné
- Seiche à la persillade
- Crevettes mariné

ACCOMPAGNEMENTS

- Brochettes végétariennes (100 g)
- Taboulé frais maison

BAR À BOISSONS

Vin local bio (1 bouteille pour 3 personnes) et boissons fraîches

DESSERTS

Cheesecake aux fruits rouges

Services inclus :
Installation, Service, Matériel



14h-16h Activité de cohésion

Inspiré de l'univers "Challenge Koh-Lanta"

L'après-midi, vos collaborateurs participeront à un challenge de cohésion inspiré de l'univers Koh-Lanta : préparez-vous à vivre une aventure collective riche en défis, en rebondissements et en bonne humeur !

Répartis en équipes, les participants devront relever une série de 4 épreuves ludiques mêlant réflexion, communication, adresse et esprit d'équipe. **Ces 4 épreuves seront choisies au préalable par le client lors d'un rendez-vous en visio avec le créateur/animateur du jeu.**

Accessible à tous, elle constitue un excellent levier pour renforcer les liens entre collaborateurs tout en partageant un moment fédérateur et mémorable.

Ce challenge plonge les participants dans une expérience immersive où chaque équipe devra faire preuve d'audace, de créativité et d'esprit d'entraide pour avancer dans l'aventure. Entre moments de réflexion, défis surprenants et dynamique de groupe, cette activité promet un savant équilibre entre fun, énergie et cohésion.

OU

14h-16h Activité Olympiades

L'après-midi, vos collaborateurs s'affronteront dans une olympiade team building alliant sport, réflexion et esprit d'équipe. Préparez-vous à vivre une expérience collective où défis physiques et coopératifs se mêlent pour créer des moments forts en émotions et en cohésion.

Répartis en équipes, les participants enchaîneront une série de **7 épreuves variées pour stimuler l'agilité, la créativité, la compétitivité et l'intelligence collective.**

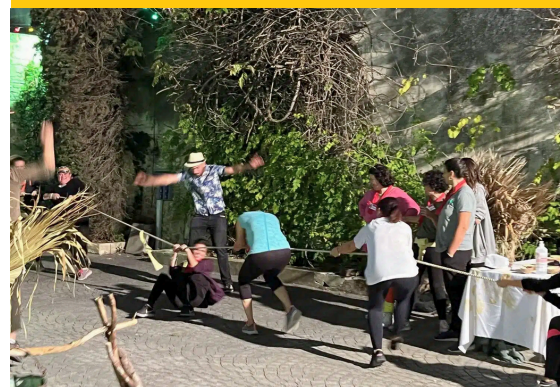
Accessible à tous, cette activité constitue un levier convivial et puissant pour renforcer les liens entre collaborateurs, tout en partageant un moment fédérateur et mémorable.

Lors de ce challenge de 2h, les participants vivent une expérience où coordination et esprit d'entraide seront les clés du succès. Entre les défis physiques, épreuves de réflexion et moments de collaboration, cette olympiade promet un savant équilibre entre compétition saine, fun et cohésion.

Des rafraîchissements seront en libre service tout au long de l'après-midi.

16h15-17h30 Temps libre

Profitez de ce moment pour vous retrouver en équipe, profiter des lieux, des jeux et d'une boisson fraîche avant de rentrer après une journée conviviale et joyeuse.





	Côté mer Camargue	Côté terre Gard	Côté vignes Hérault
TOTAL	17 770 €	16 195 €	15 985 €
Par personne	197 €	180 €	178 €
<i>Option vidéaste ½ journée Photos + vidéo</i>	+ 2 700	+ 2 700	+ 2 700
<i>Option premium Activité Top Chef</i>	+ 9 500 €		+ 9 500 €

VALIDITÉ :

Ces propositions sont valables jusqu'au 19/07/2026

MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Acompte de 30% à la commande
- Solde versé à l'issu de la journée de séminaire sous 30 jours
- nb: TVA des agences de voyage, pour vous environ 850€

LE PROGRAMME COMPREND :

Repas

- Frais de service et de livraison
- 1 petit-déjeuner avec boissons, fruits et mignardises
- 1 déjeuner par personne (pièces apéritives, plat et dessert)
- 2 verres de vin par personnes
- Boissons non-alcoolisées (eau, jus...)

Activités et location de salle

- Location d'une salle pour accueillir 90 personnes, du matériel pour les activités et pour le temps de travail en équipe
- Location de jeux en bois
- Activité collective de 2h00 fun et ludique : Challenge de cohésion inspiré de l'univers Koh-Lanta ou Olympiades.
- Accompagnement par un membre de Perma Social Club pour assurer le bon déroulement et la coordination sur site
- Un panier garnis à partager pour l'équipe gagnante du challenge collectif

LE PROGRAMME NE COMPREND PAS :

- L'assurance voyage. Nous vous recommandons de souscrire à une assurance pour couvrir les imprévus, tels que les annulations, les urgences médicales ou la perte de bagages. Sur demande et si besoin nous pouvons vous la fournir grâce à un partenaire privilégié et de confiance
- Le transport pour se rendre dans les différents lieux du programme
- Les collations et toute autre boisson non comprises dans le descriptif
- Toutes les activités qui ne sont pas incluses ci-dessus

Infos pratiques/Recommandations

- Porter des vêtements adaptés aux activités : jeux d'eau, piscine ou mer ...
- Prendre des vêtements de rechange, une serviette de plage, des gourdes et autres collations, de la crème solaire, une casquette et de l'anti-moustique
- Prévoyez de faire du covoiturage (ex: [togetzer.com](https://www.togetzer.com)) pour vous rendre sur les lieux, ainsi que de choisir un SAM

BIENVENUE AU PERMA SOCIAL CLUB

Chers membres du Perma Social Club,

Nous sommes ravis de vous présenter notre proposition de séminaire d'entreprise, une expérience qui promet d'être à la fois enrichissante et mémorable.

Au nom de toute l'équipe, nous vous remercions pour votre intérêt à participer à cette initiative qui vise à voyager différemment tout en soutenant une économie locale significative.

En optant pour notre programme, vous faites le choix de favoriser un tourisme responsable et durable, axé sur la préservation de la richesse culturelle et environnementale de nos destinations. Votre engagement envers cette approche est un véritable moteur de changement et nous sommes honorés de vous accompagner dans cette aventure.

Nos programmes proposent une série d'activités enrichissantes et captivantes, permettant de partir à la découverte du territoire local de façon unique.

En participant à cette journée, vous devenez des acteurs du changement et des défenseurs de l'écotourisme. Votre présence aura un impact significatif sur nos régions, contribuant au renforcement de notre économie locale et à la préservation de notre biodiversité.

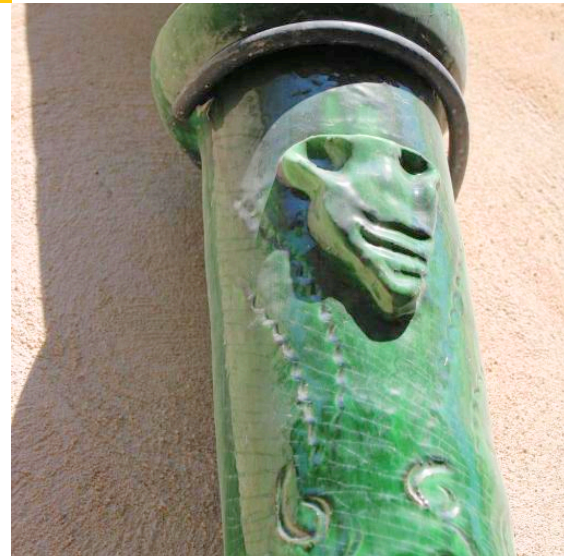
Nous mettons tout en œuvre pour garantir la réussite de votre séjour en vous offrant une expérience authentique et positive, pleine de découvertes et de moments inoubliables.

Nous vous remercions une nouvelle fois d'avoir choisi le Perma Social Club pour votre séminaire d'entreprise. Et si vous avez des questions ou des demandes spécifiques concernant notre proposition, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre disposition pour rendre votre expérience aussi agréable que possible.

Au plaisir de vous accueillir prochainement,

Alice

Alice Benisty-Triay
Perma Social Club
+33(0)6 23 47 31 28
alice@permasocial.club



Si vous décidez d'imprimer cette proposition de séminaire en tant qu'outil pratique, voici un espace pour laisser libre cours à vos notes et imagination...

[illegible]

CONDITIONS GENERALES

Présentation du vendeur

Perma Social Club est une Société Anonyme à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de €7 500. Elle est inscrite au Registre du Commerce de Montpellier sous le n° 848 617 379, et titulaire d'une Immatriculation Atout France IM034190015, domiciliée au 3 rue du Maquis, 34920, Le Crès. Elle est habilitée à la vente des séjours touristiques dans les termes de l'article 23 de la loi du 13 juillet 1992. Le montant de la garantie est de €20 000 auprès de l'APST. Perma Social Club est habilitée pour garantir la réservation et la vente de séjours mis en ligne sur son site www.permasocial.club ou sur un site partenaire selon les termes d'une convention de partenariat signée entre Perma Social Club et le propriétaire du site partenaire. Perma Social Club est adhérente aux Entreprises du Voyage, ex SNAV (Syndicat National des Agents de Voyage).

Utilisation des sites et formation du contrat en ligne

Accord

Les termes et conditions énoncées ci-dessous (les "conditions" ou "Contrat") constituent l'intégralité de l'accord entre vous "Participant" et Perma Social Club, ses propriétaires, employés, actionnaires, sociétés affiliées, agents, représentants, dirigeants, administrateurs, associés, successeurs et ayants droit (individuellement ou collectivement "Perma Social Club", ou "nous") pour toutes les réservations, des séjours thématiques, des activités ou des transactions effectuées avec Perma Social Club, mis en vente sur le site www.permasocial.club, ou tout autre site partenaire.

En remplissant le formulaire de réservation et en signant les Conditions Générales de Vente soit par l'écriture ou la signature électronique, vous acceptez tous les termes et nous nous engageons à fournir des services en votre nom. Toutes les personnes nommées dans cette réservation ("participants") sont assujetties au présent Accord. En signant ces Conditions Générales de Vente, vous affirmez que vous avez mis tous les autres participants figurant à la réservation au courant de ces Conditions - quel que soit le versement du dernier paiement - et que tous les participants acceptent ces conditions.

Cession du contrat

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués. En revanche, le client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance.

Conditions générales pour la vente de séjours

Il est expressément précisé que les informations figurant sur notre site web et nos programmes peuvent faire l'objet de modifications. Dans ce cas, celles-ci seront portées à votre connaissance avant la conclusion du contrat.

CONDITIONS GENERALES

Réservations

Conditions générales de réservations

Vous pouvez faire une réservation provisoire par téléphone, mais toutes les réservations doivent être faites par notre système en ligne ou par un formulaire complet transmis par email.

Vous recevrez une confirmation de la commande par courrier électronique. Cette confirmation retracera les caractéristiques essentielles de la réservation, son prix et ses modalités de paiement et sera accompagnée des présentes conditions générales de vente. Le contenu de ces confirmations de réservation est archivé par Perma Social Club.

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte du prix total a été versé. Par cette méthode nous nous assurons que vous compreniez et acceptiez les présentes conditions.

Pour les prestataires : les prestataires peuvent réserver pour leurs participants en utilisant un formulaire de réservation envoyé par email ou formulaire de réservation en ligne. Les prestataires sont tenus de faire prendre connaissance de ces Conditions Générales de Vente à leurs participants avant de réserver et gérer toutes les communications avec leurs participants. Les prestataires assument toute la responsabilité de transférer de toutes les informations liées au voyage et toute communication concernant le séjour à leurs participants. Pour des raisons légales, les prestataires s'assurent cependant que les paiements s'effectuent par l'intermédiaire de Perma Social Club. Cette démarche est applicable si la réservation est effectuée de dernière minute.

Réservations de dernière minute

Si vous réservez une prestation dans les 14 jours avant le départ, vous devez soumettre un formulaire de réservation en ligne ou par email.

Le solde est dû dans les 24 heures suivant la confirmation sur le site de Perma Social Club, par virement bancaire ou sur l'application Lydia.

Acomptes

Ceux-ci sont applicables dès lors qu'une nuitée est incluse dans le séjour. Sauf dans le cas où la réservation est effectuée de dernière minute, et afin de garantir votre réservation et confirmer la disponibilité, un acompte de 30% de la valeur du séjour est appliqué au moment de la réservation. Le solde est dû 30 jours avant le départ.

Au moment de la réservation, vous devez payer votre acompte sur le site de Perma Social Club, par virement bancaire ou sur l'application Lydia pour garantir votre réservation.

L'acompte de 30% du montant du séjour sera déduit du montant final dû, qui sera demandé le jour du paiement final, au cas où des services soient ajoutés ou modifiés par une des parties au contrat.

Si la réservation est effectuée dans les 30 jours avant le départ, le montant total du séjour sera facturé. Le prix du voyage est global ou par participant et comprend les éléments mentionnés dans le descriptif du séjour. Dans le cadre d'une nuitée, toute demande de chambre single (individuelle) est soumise à des frais supplémentaires et doit être émise au moment de la réservation.

Les acomptes ne sont pas applicables si vous décidez de payer la totalité du séjour au moment de la réservation.

Votre réservation ne peut être confirmée qu'une fois l'acompte ou le paiement reçu sur le compte bancaire de Perma Social Club.

Païement

Le solde du paiement est dû au moins 30 jours avant le départ du séjour. Le solde peut être réglé par carte bancaire, virement ou sur l'application Lydia. Nous vous contacterons avant la date du paiement final, afin de vous donner la possibilité de payer en utilisant une de ces méthodes.

Si nous ne recevons pas le solde du paiement ou si nous n'avons pas de communication concernant vos intentions de paiement 30 jours avant le départ du séjour, votre réservation sera annulée et vous serez soumis aux conditions d'annulation ci-dessous.

Si votre devise n'est pas l'Euro, les frais de virements et autres frais bancaires seront à votre charge.

Annulations et modifications

Annulation

Annulation du séjour par le participant

Toute annulation doit être notifiée par courriel à Perma Social Club.

Pour toute annulation du fait du Participant, la somme conservée par Perma Social Club sera la suivante :

- a) De la signature du contrat à 30 jours du départ : 30%
- b) De 29 jours à 21 jours du départ : 50%
- c) De 20 jours à 8 jours du départ : 75%
- d) Moins de 8 jours du départ : 100%
- e) Non-présentation au départ, un "no show" : 100 % du prix total

Toute annulation moins de 30 jours avant la date du voyage impliquent les frais d'annulation ci-dessus, sauf si vous êtes remplacé par une autre personne prête à voyager à votre place et aux mêmes conditions. Aucun remboursement ne sera effectué une fois le voyage commencé. Aucune exception à cette politique d'annulation, y compris pour des raisons liées aux conditions météorologiques, le terrorisme, la guerre civile, personnelle, familiale ou d'urgence médicale ou d'autres circonstances indépendantes de notre volonté. Pour cette raison, nous encourageons fortement les participants à souscrire une assurance annulation de voyage et une assurance interruption.

Annulation du séjour par Perma Social Club

Lorsqu'avant le début du séjour, Perma Social Club se voit dans l'obligation d'annuler, le participant sera remboursé immédiatement et sans pénalités des sommes versées. Perma Social Club apporte un soin particulier au choix de ses prestataires et veille ainsi au respect des engagements contractuels pris à l'égard des participants lors de toute commande d'une prestation quelque qu'elle soit. S'agissant des prestations de forfaits touristiques, Perma Social Club ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des prestations prévues au contrat qui serait imputable au participant, à des circonstances exceptionnelles et inévitables ou encore au fait imprévisible et insurmontable (météorologie), d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat. S'agissant de toutes les autres prestations, Perma Social Club ne saurait voir sa responsabilité engagée qu'en cas de préjudices causés par une faute de sa part démontrée par le participant.

CONDITIONS GENERALES

Modification

Modification du séjour par le participant

Si vous souhaitez faire une modification sur votre séjour ou itinéraire, vous devez nous soumettre votre demande par courriel. Une fois qu'une demande de réservation est reçue et confirmée, des frais associés seront applicables pour toute modification des dates ou des itinéraires. Les frais varient selon le type de modification et la portée de la modification. Nos fournisseurs, notamment des hébergeurs, imposent souvent des frais ou des sanctions supplémentaires pour les modifications et les annulations.

Ceux-ci sont inclus dans les frais de modification et peuvent être considérables. Des frais de modification, minimum €59 par personne, s'appliquent à toute modification prenant place 30 jours avant le début du séjour.

Modification du séjour par Perma Social Club

Lorsqu'en cours de séjour, Perma Social Club se trouve dans l'impossibilité de fournir une part des prestations prévues au contrat, Perma Social Club s'engage à trouver une alternative similaire. Si celle-ci représente un pourcentage non négligeable du prix, Perma Social Club proposera une activité de remplacement en supportant éventuellement tout supplément de prix. Si l'alternative similaire que vous acceptez est de qualité inférieure, Perma Social Club vous proposera, soit un remboursement partiel de la prestation soit une prestation complémentaire en cours de séjour. Si Perma Social Club ne peut vous proposer une prestation de remplacement similaire, Perma Social Club vous proposera une prestation différente, ou vous proposera un remboursement de la prestation non fournie.

Descriptif

Les descriptifs des séjours sont établis au moment de la mise sous presse des brochures ou des descriptifs des séjours ; toute modification résultant d'impossibilités techniques vous sera indiquée et des prestations similaires vous seront offertes. Aucun dédommagement ne pourra être exigé pour le non-jouissance d'une prestation non fournie suite à un cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

Certaines prestations nécessitent un nombre de participants déterminé : en cas d'insuffisance de ce nombre, nous pouvons être obligés de vous proposer une prestation de remplacement avec d'autres voyageurs, sans que vous puissiez prétendre à une indemnisation.

Responsabilité

Nous agissons comme un agent ou un intermédiaire pour les différents fournisseurs indépendants qui offrent l'hébergement, les repas, le transport, le tourisme, les activités ou d'autres biens et services liés à votre séjour ou visite.

En conséquence, le détaillant et l'organisateur sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et sont tenus d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté. En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour

Aucun remboursement ne sera cependant accordé en cas de retard, d'annulation, de sursréservation, de grève ou de circonstances exceptionnelles et inévitables d'un fournisseur, ou pour les éléments du séjour que vous n'utilisez pas.

Tous les prix, horaires, itinéraires mentionnés dans nos programmes peuvent être modifiés par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, ou qui seraient prises par les prestataires de services locaux auxquels nous nous adressons.

Perma Social Club se réserve le droit de remplacer éventuellement un prestataire par un autre, un transporteur ou un hôtel par un établissement de même catégorie.

CONDITIONS GENERALES

Assurance voyage

Bien que Perma Social Club ait une assurance civil professionnelle, le prix du séjour ne comprend pas l'assurance voyage. Nous recommandons vivement à tous les participants de souscrire à une assurance voyage globale, couvrant l'interruption de voyage, bagages et accidents/vie et d'autres dépenses qui pourraient survenir à la suite de la perte, les dommages, les blessures, retards ou inconvénients se produisant aux participants.

Sur demande, Perma Social Club peut inclure la dite assurance dans le prix. Sinon, nous supposons que vous l'aurez souscrit auprès d'une compagnie d'assurance de votre choix. Nous vous rappelons que vous êtes responsable de tous les dommages survenant de votre fait. Vous êtes tenu d'être assuré par un contrat d'assurance responsabilité civile pour ces différents risques.

Prix

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Les prix indiqués ont été établis sur la base des conditions économiques existant au moment de la création du présent contrat, et toute modification des tarifs de nos prestataires et des parités monétaires peut entraîner leur modification. Si l'augmentation vient à dépasser 8% du prix total initial, le participant a la possibilité d'annuler son voyage, sans aucune charge.

Nos prix sont libellés en Euro et ne comprennent pas : les boissons à moins d'être explicitement mentionnées, les pourboires, les dépenses exceptionnelles résultants d'événements imprévus (grève, conditions météorologiques etc.) ni l'assurance voyage, annulation et bagages.

Nos prix peuvent varier selon la période de réalisation du voyage et parfois selon le nombre de participants.

Les prix sont indiqués dans les descriptifs tout au long du processus de réservation et/ou de paiement. Lorsque le paiement est possible en ligne, le prix est immédiat et ferme.

Délai de rétractation

En application des dispositions de l'article L 221-28 du code de la consommation les prestations proposées sur le site par Perma Social Club ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 221-18 et suivants du code de la consommation en matière de vente à distance. En conséquence, les prestations commandées sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation et de modification prévues aux présentes conditions générales de vente et vous ne pourrez pas invoquer le droit à rétractation.

Territorialité de la législation applicable et des compétences juridictionnelles

Les parties conviennent que le présent contrat est régi par la loi française y compris en ce qui concerne la définition des compétences juridictionnelles. Preuve : Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste commise par le Vendeur, les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de leurs Partenaires ont force probante quant aux commandes passées. Les données sur support informatique ou électronique conservées par le Vendeur constituent des preuves et, si elles sont produites comme moyens de preuve par le Vendeur dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

CONDITIONS GENERALES

Réclamations, service après-vente, médiation

Si vous rencontrez un problème ou si quelque chose ne répond pas à vos attentes, merci de le signaler sans délai à votre accompagnateur, hébergeur, intervenant ou guide (pour des séjours guidés) afin qu'ils puissent tenter de rectifier la situation.

Si vous ne le faites pas pendant que vous êtes sur le séjour, votre capacité à demander une indemnisation à Perma Social Club sera réduite ou impossible. En plus, si vous apportez des modifications sur l'itinéraire sans fournir l'avis décrit ci-dessus, vous assumez la responsabilité de tous les frais ajoutés que vous pourriez subir ainsi que la perte de tous remboursements potentiels.

Si vous n'êtes pas satisfait par cette procédure de préavis pendant le voyage, vous devez soumettre une réclamation par écrit à Perma Social Club dans un délai de 2 ans après la fin de votre séjour. Perma Social Club n'acceptera aucune responsabilité pour les réclamations reçues après cette période.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou vous n'êtes pas satisfait de la réponse reçue, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site www.mtc.travel.

Documentation de voyage

Documentation avant le séjour

Après réception de votre paiement final, vous recevrez par e-mail plusieurs documents : confirmations et informations de voyage, un aperçu de ce qui vous attend durant votre séjour, voire une décharge de responsabilité. Seront également incluses des suggestions et des recommandations pour vos équipements, vêtements, préparatifs...

Merci de lire ces documents attentivement dès que vous les recevez et de nous contacter si des informations vous semblent incorrectes.

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité si nous ne sommes pas informés de toute inexactitude présente dans un document, qui se doit d'être mentionnée par vos soins à Perma Social Club, ses propriétaires, employés, agents ou représentants, dans un délai de 10 jours.

Documentation pendant le séjour

Vous êtes responsable de veiller à ce que tous les documents de voyage nécessaires soient valides et en votre possession pour la durée du séjour.

Certains ressortissants étrangers seront tenus d'avoir un Visa pour entrer en Europe. Le cas échéant, les passeports sont exigés et doivent être valides pendant au moins 6 mois après votre date de retour. Vous êtes responsable de l'obligation du passeport, et nous vous suggérons de planifier au plus tôt votre demande ou renouvellement de passeport. Merci de vérifier vos exigences gouvernementales.

Vous assumez l'entière responsabilité pour le contrôle et la vérification de toutes les exigences passeport et de visa. Vous êtes également uniquement responsable des conséquences néfastes résultant de la documentation manquante ou défectueuse.

Alors que nous pouvons fournir de bonne foi et par courtoisie des renseignements ou des conseils sur le climat, les vêtements, les bagages, les équipements spéciaux, etc., nous ne sommes pas responsables des erreurs ou omissions des informations fournies.

Tours et articles exclus

Nous vous invitons à vérifier la description de chaque séjour pour voir ce que chaque voyage comprend. Les prestations varient selon les séjours. Nos séjours et circuits ne comprennent pas les frais de voyage tels que billets de train, transfert d'aéroport, voyage et/ou assurance médicale, les frais d'excédent de bagages, ou tous les éléments personnels. Les repas en dehors de ceux mentionnés dans les séjours ne sont pas inclus, ainsi que toutes visites ou produits facultatifs impayés ou activités touristiques. Les boissons sont généralement exclues, sauf si explicitement mentionné dans le descriptif du séjour.

CONDITIONS GENERALES

Exigences de santé

Nos circuits peuvent être généralement physiquement actifs et les exigences varient selon l'itinéraire spécifique. En tant que telle, une bonne santé physique et mentale est essentielle pour le plaisir et la sécurité de nos séjours.

Par exemple, nos visites à la ferme nécessitent une activité modérée tandis que certains de nos séjours à vélo peuvent être très difficiles. Nous vous incitons à lire attentivement les descriptifs des exigences physiques nécessaires pour un séjour avant de vous inscrire, et de nous contacter pour des précisions si vous vous questionnez sur votre capacité à participer.

Si, lors du séjour, vous n'êtes pas apte à poursuivre l'activité, nous nous réservons le droit de vous proposer une alternative plus légère à la place, dans la mesure où ceci soit logistiquement faisable. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir qu'une alternative soit possible, particulièrement lorsqu'il s'agit de poursuivre une activité avec d'autres participants ou avec des prestataires spécifiques à l'activité d'origine.

Si vous jugez que vous n'êtes pas apte à poursuivre une activité du séjour, vous pouvez abandonner cette partie du séjour pour assurer votre sécurité ainsi que la sécurité des autres personnes concernées. Si nous ou nos prestataires attitrés jugent que vous n'êtes pas apte à poursuivre une activité quelconque, et que nous ne pouvons pas raisonnablement vous offrir une activité alternative, nous nous réservons le droit de vous obliger à abandonner cette activité. Aucun remboursement, même partiel, ne sera accordé pour des activités que vous devez ainsi abandonner.

En signant ces conditions générales de vente, vous certifiez que vous n'avez aucune contre-indication médicale ou autre qui pourrait créer un danger pour vous ou d'autres participants ou affecter la jouissance d'autres personnes du séjour.

Hébergement, repas et transport

Hébergement

L'hébergement n'est pas automatiquement compris dans les services proposés par Perma Social Club, il peut être inclus sur demande et ajouté à une activité journalière.

Pour un séjour à forfait, l'hébergement peut être inclus du début à la fin d'un séjour. Les prix sont basés sur les chambres d'occupation double qui comprennent une baignoire ou une douche. Les chambres seules (single) sont limitées et exigent des frais supplémentaires.

Pour les séjours à forfait groupé, les personnes seules qui ne demandent pas de chambres simples seront réservés dans une chambre double avec un autre voyageur du même sexe lorsque cela est possible. Si une entente de partage n'est pas possible, le supplément sera évalué avant le départ, lorsque nous aurons confirmation qu'il n'y aura pas de voyageurs supplémentaires.

Si d'autres hébergements de la même catégorie sont réservés en raison du manque de disponibilité, il n'y aura pas de changement sur le prix du voyage. Si la disponibilité oblige la réservation d'un hébergement de catégorie inférieure/supérieure, vous serez informé à l'avance et nous vous donnerons la possibilité d'accepter ou de refuser le changement ainsi que tout changement dans le prix du voyage. Nous ne sommes pas responsables de la qualité ou l'emplacement des hébergements de remplacement.

Repas

Les repas sont inclus et leur nombre varie en fonction du séjour. Vérifiez la description du séjour pour les informations concernant les repas.

CONDITIONS GENERALES

Transport

Le transport de votre ville de départ n'est pas inclus. Le transport localement et les transferts d'aéroport ou de gare ne sont pas inclus. La description de chaque séjour explique les types de transport qui peuvent être inclus dans le séjour.

Si vous souhaitez que le transport soit organisé, nous pouvons satisfaire ce besoin, ce qui entraînera des frais supplémentaires.

Notez que dans le cadre de séjours cyclistes avec assistance et accompagnement, les bagages seront transportés quotidiennement, mais ces séjours ne comprennent pas le transport de personnes.

Visites et activités

Les visites et les activités sont incluses uniquement quand elles sont payées à l'avance ou mentionnées comme incluses dans les séjours.

En fonction de la disponibilité des prestataires, des visites et des activités peuvent être ajoutées à des séjours existants avec un supplément de prix.

Les taxes et frais de service sont inclus pour les éléments spécifiquement inclus dans le séjour tels que les hôtels et les restaurants.

Les pourboires pour les guides, restaurateurs ou tout autre prestataire ne sont pas inclus.

La plupart de visites telles que les frais d'entrée de château ou autres monument ne sont pas inclus, sauf si spécifiquement spécifié dans le descriptif du séjour.

Vélos

Pour les séjours à vélo, nous vous recommandons de vous munir de votre propre vélo pour plus de confort. Les participants qui souhaitent apporter leurs propres vélos sont responsables de l'entretien et de tous les problèmes mécaniques. De plus, ces participants sont également responsables de la logistique de déplacement de leurs vélos vers le point de départ du séjour ainsi qu'à partir du lieu de fin du séjour, notamment en ce qui concerne le transport par train ou avion du vélo.

Hormis Le Grand Tour Cycliste, les locations de vélos sont en option pour les séjours et peuvent être disponibles avec un supplément de prix. Nous ne gérons pas les réservations et locations de vélos et pouvons cependant vous recommander une agence spécialisée.

Pour la location de vélo, vous acceptez également que vous serez soumis à tous les termes et conditions de la société auprès de laquelle la réservation et location de vélo aura été faite.

Les vélos seraient susceptibles d'être des vélos tout terrain (VTT) ou vélos tout chemin (VTC) de bonne qualité, voire des vélos électriques, en fonction des disponibilités de nos fournisseurs. Si vous planifiez de louer un vélo, vous serez responsable de lui une fois que vous en prenez possession. Votre responsabilité sera engagée en cas de dégâts ou de vol. Dans certains cas, un supplément devra être payé en cas de retard pour le retour du vélo, ou changement de vélo pendant le voyage. D'autre part, en cas de location de vélo, une caution peut vous être demandée ; le montant peut varier en fonction du type de vélo.

Service d'urgence

Pour chaque séjour, nous vous communiquerons un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact permettant de joindre Perma Social Club ou nos partenaires.

Pour un séjour cyclo-touristique soutenu par un accompagnateur en van, votre accompagnateur peut se rendre disponible par téléphone. Ci-après des exemples des motifs d'appel d'urgence : panne équipement ; blessure mineure/maladie qui empêche de continuer de faire du vélo ou de la marche, (blessures graves doivent d'abord être signalés à votre accompagnateur et aux autorités compétentes), trains ratés, ou la nécessité de planifier des services supplémentaires tels que des transferts. Ce service est disponible uniquement pendant la journée.

CONDITIONS GENERALES

Bien que votre accompagnateur puisse se rendre disponible, en fonction des distances impliquées ou d'autres obligations concurrentes de l'accompagnateur, un temps de réponse immédiat n'est pas garanti. Nous vous invitons à rester flexible et autonome, particulièrement lors d'imprévus mécaniques à vélo (ex : crevaison).

Pour tout autre séjour, votre guide, accompagnateur, intervenant ou le personnel des hôtels seront disponibles pour d'autres questions non liées aux urgences en dehors de vos activités. Nous vous conseillons cependant de contacter les autorités compétentes en cas d'urgence nécessitant une assistance médicale.

Avion, voiture et train

Réservations d'avion, voiture et de train

Nous ne gérons pas les réservations de billet d'avion. Nous pouvons cependant vous recommander une agence de voyage généraliste pour de telles requêtes. Pour la réservation de billets train et la location de voitures, vous acceptez également que vous êtes soumis à tous les termes et conditions de la société auprès de laquelle la réservation aura été faite. Vous êtes responsable de vous familiariser avec ces termes et acceptez que vous soyez responsable auprès de ces fournisseurs pour les réserves, les changements, les annulations et les différents problèmes ou autres, pour la réservation ayant été faite en votre nom.

Pour un voyage en train avec un vélo, nous vous conseillons de prendre connaissances des règles pour le transport par TGV et autres trains. Avant de voyager en train, veuillez-vous assurer d'avoir pris connaissances des limites de bagages.

Nous ne sommes pas responsables des problèmes que vous pourriez avoir en voyageant avec un vélo.

Modifications

Vous comprenez que les équipements, logements, types de transport, routes, les plannings et les itinéraires de séjours peuvent changer sans préavis en raison de circonstances ou d'événements locaux, ce qui peut inclure une panne mécanique, la maladie, les grèves, les conflits politiques, la météo et autres facteurs imprévisibles.

Formalités pour les mineurs

Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille

Accès pour les personnes à mobilité réduite

Afin de vous garantir de bonnes conditions et d'adapter au mieux votre activité, séjour ou voyage, vous devez nous informer de toute demande spéciale et de particularité vous concernant et susceptibles d'affecter le déroulement de l'activité, séjour ou du voyage. Toute demande spéciale et particularité sont tenues d'être informées à Perma Social Club avant la réservation de l'activité, séjour ou du voyage, et au plus tard 48 heures avant l'heure de départ.

Responsabilités lors de séjours

Date de début de séjours

Il est de votre responsabilité d'être à l'adresse de départ et à l'heure indiquée. Nous ne sommes pas responsables des éventuelles pertes dues à des arrivées tardives ou à des départs anticipés.

CONDITIONS GENERALES

Respect de réglementation locale et l'étiquette pendant le séjour

Vos responsabilités supplémentaires comprennent, mais ne sont pas limités à, strictement respecter toutes les lois locales, en respectant les coutumes et la culture, l'évaluation de vos capacités, en respectant la vie privée des autres membres de voyage, et sur un séjour guidé à suivre les suggestions et les conseils du guide.

Sur les visites guidées, la décision du guide local ou prestataire local est définitive sur toutes les questions qui peuvent menacer la sécurité ou interférer avec le bien-être du groupe ou des participants individuels. Pendant le séjour, nous avons le droit d'expulser une/des personnes que nous :

- a) jugeons être incapable de répondre aux rigueurs et aux exigences de la participation dans les activités touristiques ; ou
- b) de porter atteinte à la jouissance du séjour des autres participants.

Informatique et libertés

(Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978)

Conformément à la loi Informatique, fichiers et Libertés et aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, les données vous concernant, sont nécessaires au traitement de votre demande, et sont destinées à Perma Social Club, pour la réservation et la gestion de votre séjour. Afin de permettre l'exécution de votre contrat, ces informations seront communiquées à nos partenaires fournisseurs des prestations de services que vous avez demandées (hôteliers, transporteurs, producteurs...). Avec votre consentement, elles pourront également vous permettre de recevoir des offres promotionnelles ou commerciales, par courrier électronique ou postal, de notre part ou de la part d'autres sociétés dont la liste est disponible sur simple demande auprès de Perma Social Club.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification relativement à l'ensemble des données vous concernant auprès de Perma Social Club, en envoyant un email à contact@permasocial.club stipulant l'objet de votre demande, vos nom, prénom et adresse.

Pour de plus amples informations détaillées sur notre police RGPD, vous pouvez faire référence à notre site internet.

Mise à jour des conditions générales de vente

Nous nous réservons le droit de mettre à jour et/ou de modifier les conditions générales de vente à tout moment, et il est de votre responsabilité de vous familiariser avec ces dernières, qui peuvent être consultées sur www.permasocial.club

CONTACT

Alice Benisty-Triay
+33(0)6 23 47 31 28
contact@permasocial.club
www.permasocial.club

ZAC Maumarin, 3 rue du Maquis,
34 920, Le Crès, France
848 617 379 - IM034190015

